



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 894 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT** QUE, le 28 mars 2011, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a fermé pour des raisons d'intégrité structurale douteuse le viaduc en direction ouest accessible depuis la sortie 41 de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), ainsi que le viaduc avoisinant en direction est accessible depuis le boulevard des Anciens-Combattants;

**CONSIDÉRANT** QUE la réparation de ces viaducs n'est pas de la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ);

**CONSIDÉRANT** QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne peut pas se permettre la réparation de ces viaducs due à l'insuffisance des fonds municipaux;

**CONSIDÉRANT** QUE le MTQ doit inclure à titre exceptionnel ces viaducs comme faisant partie du réseau routier artériel et assumer la responsabilité de leur réparation et de leur entretien;

**CONSIDÉRANT** QU'entre 7 000 et 13 000 automobilistes sont gênés chaque jour de semaine compte tenu de la fermeture de ces viaducs (MTQ, 2004);

**CONSIDÉRANT** QUE le choix courant pour rediriger la circulation en direction ouest dans le cas d'un accident majeur sur le pont de l'Île-aux-Tourtes (A-40) depuis la sortie 41 ainsi que le boulevard des Anciens-Combattants jusqu'à l'autoroute du Souvenir (A-20) ne serait pas disponible pendant que ces viaducs restent fermés;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons que le ministère des Transports du Québec relève la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue de la responsabilité de réparer (ou, au minimum, que le ministère fournisse à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue les fonds nécessaires afin d'entreprendre) et de terminer la réparation de ces viaducs aussi rapidement que possible.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

  
Yvon Marcoux, député de Vaudreuil

29 novembre 2011  
Date de signature de l'extrait